



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la
préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

PROCES-VERBAL

Réunion du Comité Directeur

Jeudi 20 septembre 2012 à 20h00

Présents : Valérie Connan, Fabienne Leduc, Vincent Hary, Antony Di Rosa, Frédéric Croguennec, Michel Dy et Jean-Charles Thouvenin.

1. Engagement des équipes

L'ABTF engage 4 équipes pour le championnat Blackball uniquement (1 DN3, 1 DR1 et 2 DR2) pour la saison sportive 2012/2013. Pour des questions de budget, 2 équipes (DN3 et DR1) participeront à la Coupe de Bretagne à Guidel le 7 octobre prochain.

2. Défraiement des joueurs :

Afin d'avoir une règle claire valable pour chaque compétition, 2 profils de joueurs ont été créés :

Profil 1 :

Le joueur se rend à une compétition en individuel **ou** uniquement à une compétition par équipe

L'ABTF prend en charge :

- 1 nuitée d'hôtel (du vendredi soir au samedi matin) remboursée à hauteur de 17.50€/personne/nuit
- 1 déplacement pour 1 voiture (pouvant recevoir jusqu'à 4 joueurs) avec un remboursement kilométrique de 0.14 cts/km.

Profil 2 :

Le joueur se rend à une compétition individuelle **et** par équipe

L'ABTF prend en charge :

- 2 nuitées d'hôtel (du vendredi soir au samedi matin et du samedi soir au dimanche matin) remboursée à hauteur de 17.50€/personne/nuit
- 1 déplacement pour 1 voiture (pouvant recevoir jusqu'à 4 joueurs) avec un remboursement kilométrique de 0.14 cts/km.

Dans le but d'optimiser au mieux les déplacements des compétiteurs, faire appel au covoiturage pour les compétitions en individuel tant que possible.

Le calcul du remboursement kilométrique se fait de la façon suivante :

Par équipe : le point de départ effectif est Thorigné-Fouillard siège du club

En individuel : le point de départ effectif est le domicile du joueur

3. Inscriptions des joueurs aux tournois régionaux :

Valérie C. se charge de faire l'enregistrement des joueurs sur le module d'inscription de la Ligue de Bretagne de Billard.



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Rennes le 20/09/1989
N° dossier 3/11421
N° agrément Sport 98 35 S 09

Rappel : une inscription ne sera pas enregistrée tant que le règlement ne sera pas effectué auprès du club.

Avant chaque tournoi régional, un email sera envoyé par **Valérie C.** rappelant la date limite d'inscription du tournoi régional. Chaque compétiteur sera en mesure de confirmer par retour mail sa présence ou non à chaque tournoi. Chaque compétiteur devra remettre son règlement par chèque en le déposant dans la boîte aux lettres située sur la porte d'entrée de la salle de billards du club ou bien remettre son règlement directement auprès de **Valérie C.** ou **Frédéric C.** qui se chargent de les collecter dans la chemise spécifique dans le bureau du club. Vincent H. seul à posséder les clés de la boîte aux lettres se charge de collecter les chèques d'inscription déposés dans la boîte aux lettres dans la chemise spécifique dans le bureau du club.

Fabienne L. se charge de faire les dépôts des chèques d'inscription en banque.

4. Cotisation club :

Frédéric C. se charge de vérifier le débit sur le compte bancaire ABTF concernant la cotisation club de 70 euros exigée lors de l'ouverture de l'espace club via le site internet fédéral.

5. Commandes des polos :

Antony D.R. se charge de commander de nouveaux polos manches longues bleus : 5 taille M, 5 taille L, 5 taille XL – une réduction de -20% sera dorénavant exigée pour chaque commande passée chez Planet' Sports.

6. Boissons et confiseries :

Vincent H. se charge du réassort des boissons et des confiseries.

7. Cartes d'accès :

Fabienne L. a obtenu 10 nouvelles cartes d'accès de la part de la mairie et se charge de leur mise à disposition auprès des adhérents.

7. Dossier de subvention :

Michel D. se charge de collecter toutes informations auprès des membres du bureau afin de constituer le dossier de demande de subventions pour le 15 octobre prochain.

8. Réfection de la salle :

Michel D. se charge de faire les demandes de devis auprès des professionnels pour la réfection de la salle.

La prochaine réunion du CD est prévue le **vendredi 26 octobre 2012 de 18h à 20h précises.**